

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Codes produit	24112
Nom du produit	VisiJet Support Wax Remover
N° CE	252-104-2
Numéro CAS	34590-94-8
Substance pure/mélange	Substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	For use with ProJet® 2500 systems
Utilisations déconseillées	Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

3D Systems GmbH
Waldecker Straße 13
64546 Moerfelden-Walldorf
Germany

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail moreinfo@3dsystems.com

Numéro d'appel hors urgences +49 6105 3248100

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence - + 1 703 527 3887 - Chemtrec

Notification au Centre Antipoisons

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

2.3. Autres dangers

Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Liquide combustible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	N° CE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	90 - 100	Aucune donnée disponible	252-104-2	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures de combustion incomplète (fumée).

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Dipropylèneglycolmonomé thyléther 34590-94-8	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ *	TWA: 50 ppm TWA: 307 mg/m ³ STEL 100 ppm STEL 614 mg/m ³ H*	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ *	TWA: 50 ppm TWA: 308.0 mg/m ³ K*	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ *
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Dipropylèneglycolmonom éthyléther 34590-94-8	* TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³	TWA: 270 mg/m ³ Ceiling: 550 mg/m ³ *	TWA: 50 ppm TWA: 309 mg/m ³ H*	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ A*	TWA: 50 ppm TWA: 310 mg/m ³ iho*
Nom chimique	France	Allemagne	Allemagne MAK	Grèce	Hongrie
Dipropylèneglycolmonom éthyléther 34590-94-8	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ *	TWA: 50 ppm TWA: 310 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 310 mg/m ³ Peak: 50 ppm Peak: 310 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m ³ skin - potential for cutaneous absorption	TWA: 308 mg/m ³
Nom chimique	Irlande	Italie	Italie REL	Lettonie	Lituanie
Dipropylèneglycolmonom éthyléther 34590-94-8	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 924 mg/m ³ Sk*	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ pelle*	TWA: 100 ppm TWA: 606 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 909 mg/m ³ *	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ *	* TWA: 300 mg/m ³ TWA: 50 ppm STEL: 450 mg/m ³ STEL: 75 ppm
Nom chimique	Luxembourg	Malte	Pays-Bas	Norvège	Pologne
Dipropylèneglycolmonom éthyléther 34590-94-8	* TWA: 308 mg/m ³ TWA: 50 ppm	* TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³	TWA: 300 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 300 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 375 mg/m ³ H*	STEL: 480 mg/m ³ TWA: 240 mg/m ³ *
Nom chimique	Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slovénie	Espagne
Dipropylèneglycolmonom éthyléther	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³

34590-94-8	STEL: 150 ppm P*	*	*	STEL: STEL ppm STEL: STEL mg/m ³ *	vía dérmica*
Nom chimique	Suède	Suisse	Royaume-Uni		
Dipropylèneglycolmonométhylét her 34590-94-8	NGV: 50 ppm NGV: 300 mg/m ³ Vägledande KGV: 75 ppm Vägledande KGV: 450 mg/m ³ *	TWA: 50 ppm TWA: 300 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 300 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 308 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 924 mg/m ³ Sk*		

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Aucun équipement de protection spécifique exigé.
Protection des mains	Gants imperméables.
Protection de la peau et du corps	Porter des vêtements de protection imperméables, y compris bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou combinaison intégrale, pour empêcher tout contact cutané.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Aucune information disponible
Couleur	colorless
Odeur	Solvant.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Remarques

-

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	-
Point / intervalle d'ébullition	190 °C	-
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	-
Limites d'inflammabilité dans l'air		-
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	-	
Limites inférieures	-	

d'inflammabilité ou d'explosivité		
Point d'éclair	75 °C	HST-US 027F
Température d'auto-inflammabilité	270 °C	-
Température de décomposition		-
pH	Aucune donnée disponible	-
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	-
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	-
Viscosité dynamique	14 mPa.s	-
Hydrosolubilité	Complètement soluble	-
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	-
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	-
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	-
Densité relative	0.953	-
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	-
Densité de liquide	Aucune donnée disponible	-
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	-
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	-
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	-

9.2. Autres informations

Teneur en COV (%) 98.60 % (EPA Method 24) (estimated)

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
Sans objet -

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible -

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Combustibles forts, acides forts et bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Dioxyde de carbone (CO2). Hydrocarbures.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire.
Contact avec la peau	Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée.
Ingestion	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Dipropylèneglycolmonométhyléther	= 5.35 g/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Rabbit)	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucune information disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Dipropylèneglycolmonométhyléther	-	LC50: >10000mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	LC50: =1919mg/L (48h, Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Dipropylèneglycolmonométhyléther	-0.064

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV 07 01 99.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e) Aucune information disponible

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

- 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	RG 84	-

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Suisse

Pays-Bas

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

UE - Biocides

Inventaires internationaux

TSCA	Listed (Active) or exempt.
DSL/NDL	Tous les composants sont répertoriés ou exempts.
EINECS/ELINCS	Tous les composants sont répertoriés ou exempts.
ENCS	Tous les composants sont répertoriés ou exempts.
IECSC	Tous les composants sont répertoriés ou exempts.
KECL	Tous les composants sont répertoriés ou exempts.
PICCS	Tous les composants sont répertoriés ou exempts.
AICS	Tous les composants sont répertoriés ou exempts.
TCSI	Tous les composants sont répertoriés ou exempts.
NZIoC	Tous les composants sont répertoriés ou exempts.

Légende :

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)
TCSIL - Taiwan Inventory of Chemical Substances
NZIoC - New Zealand Inventory of Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations
Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité
Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
 Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification	Méthode utilisée
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul
Liquides inflammables	D'après les données d'essai

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de

l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Classification SGH, Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)
NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Date de révision 31-mars-2022

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

www.3dsystems.com

800.793.3669 (appel gratuit aux États-Unis GMT-07:00 ; Amérique du Nord, lun-ven, de 6 h à 18 h)

803.326.3900 (hors États-Unis GMT-07:00 ; Amérique du Nord, lun-ven, de 6 h à 18 h)

+44 144-2282600 (Europe GMT+01:00 ; lun-ven, de 8 h à 17 h MEZ)

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ : Ce qui suit remplace toute disposition connexe dans les formulaires, lettres et contrats de votre société provenant de, émis par ou conclus avec 3D Systems Corporation. 3D Systems, Inc. n'offre aucune garantie, explicite ni implicite, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier pour ce produit. Aucune déclaration ni recommandation contenue dans la documentation relative au produit ne doit être interprétée comme une incitation à enfreindre un brevet en vigueur ou à venir. 3D Systems, Inc. ne pourra en aucun cas être tenu responsable de dommages accessoires, consécutifs ou autres, résultant d'une négligence présumée, d'une violation de garantie, d'une responsabilité stricte ou de toute autre régime de responsabilité, découlant de l'utilisation ou de la manipulation de ce produit. La responsabilité de 3D Systems, Inc. en cas de réclamation découlant de la fabrication, de l'utilisation ou de la vente de ses produits ne saura être engagée au-delà du prix d'achat de l'acheteur.

Le contenu de cette fiche de données de sécurité est susceptible d'être modifié sans préavis. 3D Systems, Inc. vous recommande de consulter régulièrement le site www.3dsystems.com pour vous assurer que vous utilisez la fiche de données de sécurité la plus récente.

© Copyright 2020 - 2021 by 3D Systems, Inc. All rights reserved. 3D Systems, the 3D logo, ProJet and VisiJet are registered trademarks of 3D Systems, Inc.

Fin de la Fiche de données de sécurité